



SI POUR LA VALORISATION DES ORDURES MENAGERES (SIVALOM) (Siren : 252901335)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Landerneau
Arrondissement	Brest
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/09/1980
Date d'effet	19/08/2010

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Patrick LECLERC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	59 rue de Brest
Numéro et libellé dans la voie	BP 849
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29208 LANDERNEAU Cedex
Téléphone	02 98 85 43 00
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	82 094
Densité moyenne	105,01

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	CC du Pays de Landerneau-Daoulas (242900801)	CC
29	CC du Pays de Landivisiau (242900751)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- *l'organisation du transfert des déchets ménagers entre l'usine de St Eloi où sont déposés les déchets ménagers collectés dans le ressort des deux communautés adhérentes et le ou les sites de traitement. Aux fins d'assurer cette organisation le syndicat utilisera ses moyens propres, qu'il pourra compléter d'intervention de prestataires extérieurs par le biais de commande publique, - la gestion du patrimoine syndical en vue de sa cessation d'activité.*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)